

**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY**

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation 17/03/2023

*Date d'Affichage : 17/03/2023

*Conseillers en exercice : **23**

*Présents : 12

*Votants : **19**

L'an deux mil vingt trois, le 23 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Michel PLAIGNAUD, Monsieur Bernard GLENAT, Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Muriel DANQUAH, Monsieur David DUMEUNIER, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monique MORNACCO, Madame Céline POUTEAU Monsieur Dominique REVEILLERE,

Etaient absents excusés :

Monsieur Thierry ROUSSELET pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,
Madame Murielle FANOUILLERE pouvoir à Madame Florence Ville-VALLEE,

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Monique MORNACCO

Madame Rima Sophie GHADBAN pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Mohammed NIFA pouvoir à Monsieur David DUMEUNIER

Madame Isabelle LACOUR , Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR,

Monsieur Michel PLAIGNAUD a été désigné Secrétaire de séance.

***DEL 2 : ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DE TOUTE NATURE
PERCUES PAR LES ELUS***

Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant le vote du budget de la commune (article 93 de la loi n°2019- 1461 du 27 décembre 2019, codifié article L. 2123-24-1-1 du CGCT). Précisions de la DGCL en date du 30 novembre 2020 « Le nouvel article L. 2123-24-1-1 du CGCT applicable aux communes, et le nouvel article L. 5211-12-1 pour les EPCI à fiscalité propre, mentionnent que doivent être présentées les "indemnités de toute nature (...) au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées" en tant qu' élu local : - en tant qu' élu en leur sein - au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain* - au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale. Dans la mesure où il s'agit d'une mesure de transparence, les montants doivent être exprimés en euros et en brut, par élu et par mandat/fonction. Le document ne faisant pas grief, il ne relève pas des actes soumis à l'obligation de transmission dans le cadre du contrôle de légalité.

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20230324-DEL223032023-DE
Date de télétransmission : 24/03/2023
Date de réception préfecture : 24/03/2023

Le Conseil municipal, à l'unanimité prend acte de l'état annuel des indemnités des élus ci-joint .

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Prefecture le**

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A
de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter
de sa publication et notification

Fait à Margency, le 24/03/2023

Le Maire.



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20230324-DEL223032023-DE
Date de télétransmission : 24/03/2023
Date de réception préfecture : 24/03/2023

Nom Prénom Matricule	Fonction	Périodes	Brut	Charges	Coût global
Mme BARRIE Claudine (213)	Elu municipal. Adj	2022	8 415.60	353.46	8 769.06
M. BERTRAND Hervé (216)	Elu municipal. Cons mun délégué	2022	2 550.18	107.1	2 657.28
M. BRUN Thierry (208)	Elu municipal, Maire	2022	22 740,24	8 090,14	30 830,38
Mme CORNELOUP Isabelle (211)	Elu municipal. Adj	2022	8 415.60	353.46	8 769.06
M. GLENAT Bernard (210)	Elu municipal. Adj	2022	8 415.60	353.46	8 769.06
M. NIFA Mohammed (212)	Elu municipal. Adj	2022	8 415.60	353.46	8 769.06
M. PLAIGNAUD Michel (214)	Elu municipal. Adj	2022	8 415.60	353.46	8 769.06
M. REVEILLERE Dominique (161)	Elu municipal. Cons mun délégué	2022	2 550.18	107.1	2 657.28
M. REVEILLERE Dominique (161)	SCERGIS	2022	2 415.36	101.47	2 516.83
Mme VALLEE Florence (209)	Elu municipal. Adj	2022	8 415.60	353.46	8 769.06
TOTAL			80 749,56	10 526,57	91 276,13